

2017-1955
2018-01-18

GROUPE	7	FONGICIDE
--------	----------	-----------

FONGICIDE LANCE^{MD} WDG

GRANULÉS MOUILLABLES

Pour usage dans le canola, les haricots secs et succulents, lentilles, pois chiches, moutarde (variétés oléagineuses et de condiment), les pois succulents, les pois secs décortiqués, pommes de terre, les tournesols et la luzerne cultivée pour production de semence

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF : Boscalid 70%

Avertissement, contient l'allergène sulfites

NO. D'HOMOLOGATION 27495

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**



**ATTENTION POISON
AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

CONTENU NET : 1 kg – 20 kg

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
5^e étage
Mississauga, Ontario
L5R 4H1
1-877-371-2273

LANCE est une marque déposée de BASF SE, utilisée avec permission par BASF Canada Inc.
©2003 BASF Canada Inc.

INFORMATION GÉNÉRALE

Cet emballage de **fongicide LANCE WDG** contient 70% de granulés dispersibles dans l'eau (WDG). La matière active du **fongicide LANCE WDG** fait partie d'une nouvelle famille de fongicides, les anilides et possède un mode d'action différent.

Le **fongicide LANCE WDG** a un effet protecteur car il empêche la germination des spores et un effet curatif et éradiquant car il inhibe la croissance du mycélium et la sporulation du champignon sur la surface foliaire. Le **fongicide LANCE WDG** peut être ainsi appliqué soit avant ou après l'infection. Cependant, la meilleure suppression des maladies est obtenue lorsque le **fongicide LANCE WDG** est utilisé dans le cadre d'un programme de pulvérisation planifié et employé en rotation avec d'autres fongicides.

MODE D'EMPLOI (Consulter les sections spécifiques à chaque groupe de culture)

Appliquer les doses recommandées du **fongicide LANCE WDG** tel que mentionné dans les tableaux de la dose d'application ci-dessous. Appliquer le **fongicide LANCE WDG** avec un équipement de pulvérisation terrestre ou aérien tel qu'indiqué. L'équipement devrait être ajusté régulièrement.

Tableau de la dose d'application dans le canola et moutarde

Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion (Chimigation)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Canola Moutarde (oléagineux et de condiment)	Pourriture sclérotique de la tige (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Alternariose (tache noire) (<i>Alternaria brassicae et raphani</i>)	350

Appliquer le **fongicide LANCE WDG** à une dose de 350 g/ha au stade 20 à 50 % de floraison pour supprimer la pourriture sclérotique de la tige (*Sclerotinia sclerotiorum*) et réprimer l'alternariose (tache noire) (*Alternaria brassicae et raphani*). Appliquer une deuxième fois 7 à 14 jours après, jusqu'à pleine floraison, si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Appliquer le **fongicide LANCE WDG** à une dose de 350 g/ha de la fin de la floraison au stade de la gousse verte pour la suppression de l'alternariose (tache noire) (*Alternaria brassicae et raphani*).

Légumineuses à grains

Tableau de la dose d'application pour les haricots secs (excepté le soya)

Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion (Chimigation)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Haricots secs <i>Lupinus spp.</i> (comprend les graines de lupin, de lupin doux, de lupin blanc et de lupin blanc doux) <i>Phaseolus spp.</i> (comprend les haricots de grande culture {haricots secs et colorés} tel que le haricot rognon, noir, canneberge, rose, petit haricot rond blanc, haricot pinto, haricot tépary et haricot de Lima) <i>Vigna spp.</i> (comprend le haricot adzuki, dolique à œil noir, dolique mongette, pois crowder, haricot mat, haricot mungo, haricot riz, haricot noir, fève des marais ou gourgane)	Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	560 à 770

Appliquer le **fongicide LANCE WDG** à une dose de 560 à 770 g/ha au stade 20 à 50% de floraison pour supprimer la pourriture sclérotique (*Sclerotinia sclerotiorum*). Appliquer une deuxième fois 7 à 14 jours plus tard si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Utiliser la dose la plus élevée pour obtenir une protection de longue durée et un rendement maximal.

Tableau de la dose d'application des pois chiches et des lentilles

Application terrestre et aérienne seulement. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION (Chimigation).

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Pois chiche Lentille	Ascochytose (<i>Ascochyta spp.</i>) Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	420

Appliquer le **fongicide LANCE WDG** à une dose de 420 g/ha au début de la floraison afin de supprimer l'ascochytose (*Ascochyta spp.*), la pourriture sclérotique (*Sclerotinia sclerotiorum*) et la moisissure grise (*Botrytis cinerea*). Appliquer une deuxième fois 7 à 14 jours plus tard si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.

Tableau de la dose d'application des haricots succulents

Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION (Chimigation).

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Haricots succulents	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	420
<i>Phaseolus spp.</i> (comprend le haricot d'Espagne, le pois mange-tout, le haricot jaune, le haricot de Lima {vert}, la gourgane {succulente}) <i>Vigna spp.</i> (comprend haricot mat, le haricot kilomètre, le "jackbean", le dolique asperge, le haricot à gousse et le dolique à œil noir)	Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	560 à 770

Appliquer le **fongicide LANCE WDG** à une dose de 560-770 g/ha au stade 20 à 50% de floraison pour supprimer la pourriture sclérotique (*Sclerotinia sclerotiorum*) et de 420 g/ha pour supprimer la moisissure grise (*Botrytis cinerea*). Appliquer une deuxième fois 7 à 14 jours plus tard si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.

Mélangez en réservoir avec l'insecticide Matador 120 EC ou Warrior : Pour la suppression de la pyrale du maïs, le **fongicide Lance WDG** peut être mélangé en réservoir avec l'insecticide Matador 120 EC ou Warrior à une dose de 83 mL/ha. Appliquer avant que les larves creusent dans la tige ou les gousses de la culture. Respecter le mode d'emploi le plus stricte pour chaque produit d'association en ce qui concerne le nombre maximum d'applications, l'intervalle avant la récolte et les autres directives sur l'étiquette.

Tableau de la dose d'application pour les pois secs

Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION (Chimigation).

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Pois secs	Ascochytose (<i>Ascochyta spp.</i>) Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>) Brûlure ascochytiq (ue) (<i>Mycosphaerella spp.</i>)	420

Appliquer le **fongicide LANCE WDG** à une dose de 420 g/ha au début de la floraison afin de supprimer l'ascochytose (*Ascochyta spp.*), la brûlure ascochytiq (ue) (*Mycosphaerella spp.*) et la moisissure grise (*Botrytis cinerea*). Appliquer une deuxième fois 7 à 14 jours plus tard si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.

Tableau de la dose d'application pour les pois succulents

Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION (Chimigation).

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Pois comestibles avec gousses	Ascochytose (<i>Ascochyta spp.</i>) Brûlure ascochytiq (ue) (<i>Mycosphaerella spp.</i>)	420
<u>Pois (<i>Pisum</i>)</u> Petit pois Pois comestibles avec gousses Pois mange-tout Pois sugar snap Pois succulents décortiqués <u>Pois (<i>Pisum</i>)</u> Pois anglais Pois de jardin Pois vert Pois cajan	Pourriture sclérotiq (ue) (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	560 à 770

Pour une suppression optimale des maladies, débuter les applications du **Fongicide LANCE WDG** avant le développement de la maladie ou le début de la floraison et répéter à un intervalle de 5 à 14 jours si les conditions sont favorables au développement de la maladie. Utiliser la dose la plus élevée et le plus court intervalle lorsque la pression de maladie est forte. Vous référer aux instructions de gestion de résistance.

Pomme de terre : Tableau de la dose et période d'application

(Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Pomme de terre	Brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>)	175 à 315
	Mildiou (<i>Phytophthora infestans</i>)	175 à 315 g/ha du fongicide LANCE WDG mélangé en réservoir avec Polyram DF* ou Bravo 500* aux doses indiquées sur l'étiquette. Application terrestre et aérienne seulement.
<p>* Consulter les étiquettes respectives des produits d'association pour des recommandations, restrictions et précautions additionnelles. Respecter les directives les plus strictes de chaque produit d'association en réservoir en ce qui concerne le nombre d'applications, la période d'application et l'IAR.</p> <p>Pour la suppression de la brûlure alternarienne, débiter les applications du fongicide LANCE WDG avant le développement de la maladie à une dose de 175 à 315 grammes par hectare et continuer les applications en respectant un intervalle de 14 jours si les conditions continuent d'être favorables au développement de la maladie. Consulter la section Gestion de la résistance pour des mesures alternatives. Ne pas faire plus de 4 applications par saison sur les pommes de terre.</p>		

Tableau de la dose d'application sur la luzerne cultivée pour production de semences

Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion (Chimigation)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Luzerne cultivée pour production de semences	Pourriture de la fleur (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i> / <i>Botrytis cinerea</i>) Tache commune (<i>Pseudopeziza medicaginis</i>) Tige noire (<i>Phoma medicaginis</i>) Tache de la feuille (<i>Leptosphaerulina briosiani</i>)	420

NE PAS FAIRE PAÎTRE OU NOURRIR LE BÉTAIL AVEC LE FOURRAGE TRAITÉ.

Appliquer le **fongicide LANCE WDG** à une dose de 420 g/ha au stade 20 à 50 % de floraison pour supprimer la nourriture de la fleur (sclerotinia, botrytis), la tache commune et la tige noire. Appliquer tous les 7 à 14 jours après, si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.

Pour l'application terrestre, utiliser un volume minimum de pulvérisation de 100 L/ha.

Pour l'application aérienne, utiliser un volume minimum de pulvérisation de 40 L/ha.

Faire un maximum de 3 applications par saison.

Tableau de la dose d'application sur les tournesols

(Terrestre et aérienne)

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que BASF Canada et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. BASF Canada ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager BASF Canada de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Tournesols	Répression de pourriture sclérotique tête (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Répression de taches sur les feuilles (<i>Alternaria helianthi</i>)	350 à 640

Pour une répression optimale des maladies, appliquer le **fongicide LANCE WDG** au début de la floraison. Utiliser la dose la plus élevée et le plus court intervalle lorsque la pression de maladie est forte ou s'il y a une histoire de maladie élevée dans le domaine. Faire un maximum de 1 application par saison.

Pour l'application terrestre, utiliser un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha.

Pour l'application aérienne, utiliser un volume de pulvérisation minimal de 50 L/ha.

Restrictions et Limitations spécifiques aux cultures

Culture	Période minimale entre l'application et la récolte (IAR)	Dose maximale par hectare par application (kg)	Nombre maximal d'applications	Dose maximale par hectare par saison (kg)
Haricot sec	21 jours	0,770	2	1,54
Haricot succulent	7 jours	0,770	2	1,54
Canola	21 jours	0,350	2	0,700
Pois chiche	21 jours	0,420	2	0,840
Lentille	21 jours	0,420	2	0,840
Moutarde (oléagineux et de condiment)	21 jours	0,350	2	0,700
Pois secs décortiqués	21 jours	0,420	2	0,840
Pois succulents (gousses comestibles et décortiqués)	7 jours	0,770	2	1,540
Pomme de terre (contre la brûlure alternarienne et les mélanges en réservoir contre le mildiou)	30 jours	0,315	4	1,26

Culture	Période minimale entre l'application et la récolte (IAR)	Dose maximale par hectare par application (kg)	Nombre maximal d'applications	Dose maximale par hectare par saison (kg)
Luzerne cultivée pour production de semences	N/D	0,420	3	1,26
Tournesols	21 jours	0,640	1	0,640

Délai d'attente avant de ressemer : Pour toutes les cultures qui ne sont pas mentionnées sur cette étiquette, observer un délai de 14 jours entre le traitement avant de semer celles-ci.

Application terrestre

Appliquer le **fongicide LANCE WDG** en respectant les doses et la période d'application mentionnée (spécifique aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 100 L/ha et s'assurer de recouvrir soigneusement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buse relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Application aérienne

Appliquer le **fongicide LANCE WDG** en respectant les doses et la période d'application mentionnée (spécifique aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 40 L/ha. S'assurer de recouvrir soigneusement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buse relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Instructions pour les applications aériennes

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive, il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par

temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-877-371-BASF (2273). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Irrigation par pivot ou aspersion (Chimigation)

Préparation du pulvérisateur : La citerne chimique et le système d'injecteur devraient être nettoyés soigneusement. Rincez le système avec de l'eau propre.

Directives d'application : Appliquez le **Fongicide LANCE WDG** en respectant les doses et périodes décrites ci-haut.

Précautions d'usage pour les applications par aspersion

- Appliquez ce produit seulement via des systèmes d'irrigation par aspersion incluant pivot central, à déplacement latéral, à bout tracté, rouleau [roue] latéral, roulant, à pistolet géant, ensemble solide ou les systèmes d'irrigation à déplacement manuel. Ne pas appliquer ce produit par l'intermédiaire de tout autre système d'irrigation.
- Ajoutez ce produit au réservoir d'approvisionnement de pesticides contenant une quantité d'eau appropriée pour maintenir un débit continu par l'équipement d'injection. Dans les systèmes en mouvement continu, injectez le mélange produit-eau de façon constante, appliquez la dose à par hectare sur l'étiquette pour cette culture. Ne pas dépasser 0,64 cm (1/4) pouce (63 500 litres) à l'hectare. Dans les systèmes stationnaires ou en mouvement non continu, injectez le mélange produit-eau dans les 15-30 dernières minutes de chaque préparation allouant suffisamment de temps pour chacun des pesticides requis d'être appliqué par toutes les extrémités d'asperseur et à la dose recommandée sur l'étiquette pour cette culture. Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent est favorable à une dérive au-delà de la zone prévue du traitement. Des dommages à la culture, un manque d'efficacité ou des résidus de pesticide illégaux dans la culture peuvent résulter d'une

distribution non uniforme de l'eau traitée. Un recouvrement complet du feuillage est nécessaire pour obtenir une bonne suppression. Une agitation vigoureuse devrait être maintenue pendant toute la durée de l'application.

- Le système doit renfermer une soupape de contrôle fonctionnelle, une soupape sous vide de sûreté et un drain à faible pression correctement localisé sur la ligne d'irrigation afin de prévenir une contamination de la source d'eau suite à un reflux.
- La canalisation d'injection de pesticide doit comprendre une soupape de sûreté fonctionnelle à fermeture automatique rapide afin d'empêcher l'écoulement de liquide retournant vers la pompe à injection.
- La canalisation d'injection de pesticide doit aussi comprendre, une soupape solénoïde fonctionnelle normalement fermée située du côté de l'entrée de la pompe à injection et reliée au système d'enclenchement afin d'empêcher le liquide d'être retiré du réservoir d'approvisionnement lorsque le système d'irrigation est fermé soit automatiquement ou manuellement.
- Le système doit inclure des contrôles d'enclenchement fonctionnels qui ferment automatiquement la pompe à injection de pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête.
- La ligne d'irrigation ou la pompe à eau doit comprendre un interrupteur de pression fonctionnel qui arrêtera le moteur de la pompe à eau lorsque la pression de l'eau régresse jusqu'au niveau où la distribution de pesticides est affectée négativement.
- Les systèmes doivent utiliser une pompe avec un compteur, tel une pompe à injection à pression positive (par exemple, pompe à membrane) conçue efficacement et fabriquée avec des matériaux qui sont compatibles avec des pesticides et pouvant s'adapter à un système d'enclenchement.
- Accordez suffisamment de temps aux pesticides pour qu'ils soient évacués par l'intermédiaire de toutes les lignes et tous les embouts avant d'arrêter l'eau d'irrigation. Une personne compétente au niveau des systèmes de chimigation et responsable de ces opérations ou sous la supervision de la personne responsable, devra arrêter le système et faire les ajustements nécessaires lorsqu'un besoin survient.
- Ne pas brancher un système d'irrigation utilisé pour une application de pesticide à un système d'eau public à moins que les mesures de sécurité pour les systèmes d'eau publics recommandées sur l'étiquette de pesticide soient en vigueur.

Instructions spécifiques pour les systèmes d'eau publics

- Par système d'eau public on entend un système pour l'approvisionnement des conduites d'eau du citoyen pour consommation humaine si de tels systèmes possèdent au moins 15 services de connections ou desservent sur une base régulière une moyenne d'au moins 25 individus quotidiennement et au minimum pendant 60 jours au cours de l'année.
- Les systèmes de chimigation branchés aux systèmes d'eau publics doivent inclure un clapet fonctionnel anti-retour (RPZ) pour zone de pression réduite ou un équivalent fonctionnel dans la ligne d'approvisionnement en eau en amont du point d'introduction des pesticides. Comme alternative au RPZ, l'eau du système d'eau public devrait être déchargée dans une citerne de réserve avant l'introduction de pesticide. Il devrait y avoir une séparation

physique complète (rupture d'air) entre la fin de la sortie de la canalisation de remplissage et l'extrémité ou une jante d'écoulement de la citerne de réserve au moins deux fois le diamètre intérieur de la canalisation de remplissage.

- La canalisation d'injection de pesticide doit comprendre une soupape de sûreté fonctionnelle à fermeture automatique rapide afin d'empêcher l'écoulement de liquide retournant vers la pompe à injection.
- La canalisation d'injection de pesticide doit comprendre, une soupape solénoïde fonctionnelle normalement fermée située du côté de l'entrée de la pompe à injection et reliée au système d'enclenchement afin d'empêcher le liquide d'être retiré du réservoir d'approvisionnement lorsque le système d'irrigation est fermé soit automatiquement ou manuellement.
- Le système doit inclure des contrôles d'enclenchement fonctionnels qui ferment automatiquement la pompe à injection de pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête ou dans le cas où il n'y aurait pas de pompe à eau, lorsque la pression de l'eau régresse jusqu'au niveau où la distribution de pesticides est affectée négativement.
- Les systèmes doivent utiliser une pompe avec un compteur, tel une pompe à injection à pression positive (par exemple, pompe à membrane) conçue efficacement et fabriquée avec des matériaux qui sont compatibles avec des pesticides et pouvant s'adapter à un système d'enclenchement.
- Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent est favorable à une dérive au-delà de la zone prévue du traitement.

Restrictions

Application de chimigation

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Les applications **DOIVENT** être effectuées **SANS** l'utilisation de pistolet à pression.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application aérienne

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons

Aucune zone tampon n'est requise pour l'utilisation des méthodes ou des équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal, traitement localisé, pulvérisateur intercalaire avec écrans protecteurs, bassinage du sol et incorporation au sol.

Les zones tampons indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et, dans la direction de la dérive, la bordure la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (par ex. prairie, forêt, plantation brise-vent, boisé, coupevent, des endroits riparien ou bosquet) et l'habitat d'eau douce sensible (tel que lac, rivière, bournier, étang, fondrière des Prairies, cricue, marais, ruisseau, réservoirs et milieu humide).

Méthode d'application	Culture		Zone tampon (mètres) nécessaire pour la protection de :		
			Habitat d'eau douce aux profondeurs de :		Habitat terrestre
			Moins de 1 m	Plus que 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Canola, moutarde (oléagineux et de condiment), haricots secs (excepté le soya), pois chiches, lentilles, haricots succulents, pois secs, pois succulents, pommes de terre, luzerne cultivée pour production de semence, tournesols		1	0	1
Chimigation	Canola, moutarde (oléagineux et de condiment), haricots secs (excepté le soya), luzerne cultivée pour production de semence		1	0	1
Aérienne	Canola, pois chiches, lentilles, moutarde (oléagineux et de condiment)	Voilure fixe et voilure tournante	1	0	1
		Luzerne cultivée pour production de semence, pommes de terre, tournesols	Voilure fixe	1	0
		Voilure tournante	1	0	10
	Haricots secs (excepté le soya)	Voilure fixe	5	0	15
		Voilure tournante	2	0	15

* Dans le cas des pulvérisateurs agricoles, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive de pulvérisation. Les pulvérisateurs dont la rampe est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur maximale de 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

Lorsqu'un mélange en réservoir est utilisé, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) des produits utilisés dans le mélange.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes non ciblées. Observer les zones tampons spécifiées à la section **MODE D'EMPLOI**. **NE PAS** appliquer aux endroits où il peut y avoir ruissellement. Les caractéristiques topographiques pouvant entraîner du ruissellement après une pluie abondante comprennent, entre autres les pentes allant de moyennes à abruptes, les sols nus, les sols mal drainés (p. ex. les sols compacts ou à texture fine), etc. Si la pluie est imminente, retarder l'application. Le Boscalid est persistant et a des effets rémanents; il est recommandé de ne pas utiliser le **fongicide LANCE WDG** contenant du Boscalid dans les endroits traités avec ce produit pendant la saison précédente.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, le **fongicide LANCE WDG** du groupe 7. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au **fongicide LANCE WDG** et à d'autres fongicides du groupe 7. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le **fongicide LANCE WDG** ou les fongicides du même groupe 7 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Éviter de faire des applications consécutives dans une même saison avec le **fongicide LANCE WDG** ou autres fongicides faisant partie du même groupe. Ne pas faire plus de deux (2) applications séquentielles du **fongicide LANCE WDG** avant de faire une rotation avec un fongicide homologué ayant un mode d'action différent pour au moins une application. **NE PAS** faire plus d'applications du **fongicide LANCE WDG** par saison que ce qui est spécifié dans la section Restrictions et Limitations spécifiques aux cultures.
- L'utilisation du fongicide devrait s'appuyer sur un programme de lutte intégrée qui comprend le dépistage, un historique de renseignements sur l'emploi de pesticides, la rotation des cultures et prendre en considération les facteurs cultureux, biologiques et les autres moyens de lutte chimique.
- Surveiller l'efficacité de tous les fongicides utilisés dans le programme de régie des maladies contre le pathogène ciblé et prendre note des autres facteurs qui ont pu influencer la performance du fongicide et/ou le développement de la maladie.

- Si le **fongicide LANCE WDG** semble être moins ou ne plus être efficace contre un pathogène qui a été supprimé ou réprimé auparavant, communiquer avec un représentant de BASF, un spécialiste local des interventions sur le terrain ou un conseiller agréé afin de vous aider à déterminer la cause de l'efficacité réduite.

Pour plus d'information, s'adresser à BASF Canada Inc. au 1-877-371-2273.

MÉLANGE

1. S'assurer que le réservoir du pulvérisateur est propre avant l'emploi. Nettoyer le réservoir en respectant les recommandations relatives au nettoyage retrouvées sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débiter l'agitation.
3. Ajouter au réservoir la quantité requise du **fongicide LANCE WDG**.
4. Ajouter au réservoir la quantité requise du produit d'association.
5. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
6. Après usage, nettoyer le réservoir du pulvérisateur selon les précautions.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. Toutes les cultures sauf la luzerne peuvent être pâturées ou servir d'aliment pour le bétail.
2. Une restriction de reprise de semis de 14 jours est nécessaire pour toutes les cultures n'apparaissant pas sur l'étiquette.
3. **NE PAS** utiliser dans les serres.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **NE PAS** avaler. Nocif si avalé.
3. **NE PAS METTRE** dans les yeux. Cause une irritation des yeux. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.
4. Laver à fond les surfaces de peau exposées après la manutention et avant de manger, boire ou fumer.
5. **NE PAS** pénétrer dans la zone traitée pendant les 12 heures suivant le traitement.

6. Porter une chemise à manches longues, un pantalon et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange, du remplissage, de l'application, du nettoyage et des réparations. Porter des lunettes de protection ou un écran facial lors du mélange/remplissage.
7. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
8. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
9. **Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.**
10. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est à son minimum vers les zones habitées ou des secteurs d'activité humaine où l'on retrouve des demeures, maisons de campagne, écoles et des superficies consacrées aux loisirs. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, la température, l'équipement d'application et les ajustements du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver le produit non utilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.
2. Ne pas expédier ou entreposer près de la nourriture pour les humains et les animaux, des semences et des engrais.
3. Entreposer le produit sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé et sans drain sous le plancher.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

^{MD}Tous les produits mentionnés sont des marques déposées de leurs sociétés respectives.

2017-1955
2018-01-18

GROUPE	7	FONGICIDE
--------	----------	-----------

FONGICIDE LANCE^{MD} WDG

GRANULÉS MOUILLABLES

Pour usage dans le canola, les haricots secs et succulents, lentilles, pois chiches, moutarde (variétés oléagineuses et de condiment), les pois succulents, les pois secs décortiqués, les tournesols, pommes de terre, et la luzerne cultivée pour production de semence

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF: Boscalid 70%

Avertissement, contient l'allergène sulfites

NO. D'HOMOLOGATION 27495

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**



**ATTENTION POISON
AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 2,83 kg

BASF Canada Inc.
100 Milverton Drive
5^e étage
Mississauga, Ontario
L5R 4H1
1-877-371-2273

LANCE est une marque déposée de BASF SE, utilisée avec permission par BASF Canada Inc.
©2003 BASF Canada Inc.

PRÉCAUTIONS

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **NE PAS** avaler. Nocif si avalé.
3. **NE PAS METTRE** dans les yeux. Cause une irritation des yeux. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.
4. Laver à fond les surfaces de peau exposées après la manutention et avant de manger, boire ou fumer.
5. **NE PAS** pénétrer dans la zone traitée pendant les 12 heures suivant le traitement.
6. Porter une chemise à manches longues, un pantalon et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange, du remplissage, de l'application, du nettoyage et des réparations. Porter des lunettes de protection ou un écran facial lors du mélange/remplissage.
7. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
8. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
9. Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
10. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est à son minimum vers les zones habitées ou des secteurs d'activité humaine où l'on retrouve des demeures, maisons de campagne, écoles et des superficies consacrées aux loisirs. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, la température, l'équipement d'application et les ajustements du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver le produit non utilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.
2. Ne pas expédier ou entreposer près de la nourriture pour les humains et les animaux, des semences et des engrais.
3. Entreposer le produit sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé et sans drain sous le plancher.

ÉLIMINATION

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.